Document sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 30 avril 2026

CONSEIL COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'OEX
Commission gestion-finances COGEFI

Rapport de la Commission gestion-finances COGEFI, chargée de l'étude du préavis 06/2026, Demande de crédit : Route AF, Réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoGeFi s'est rencontrée le mardi 14 avril 2026, elle était composée de Mme Line Rossier, Présidente, Mme Sylviane Clot, MM Jacques-François Pradervand, Sylvain Clot, Christophe Pilet, Arnaud Morier et Mme Natacha Henchoz rapportrice. M. David Clément était excusé.

La CoGeFi a le plaisir de découvrir le préavis concernant la réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister qui avait été planifié pour 2030, selon le budget 2026.

Pour rappel, le tronçon de route cité en titre avait déjà fait l'objet d'un préavis en 2017. En effet, le conseil Communal de l'époque avait voté un crédit de CHF 1'713'000.00 pour le tronçon « L'Etivaz – le Clos Ister ». En reprenant ce préavis et en analysant le tableau de contrôle de la capacité d'emprunt, nous constatons que le préavis 10/2017 est toujours ouvert et qu'il reste à ce jour un montant disponible de CHF 206'000.-. La commission se demande pourquoi ce montant n'est pas déduit dans le devis estimatif du préavis 6/2026.

En reprenant l'historique de ce dossier, nous découvrons quelques soucis de gestion qui à notre avis rajoutent des frais inutiles. Selon les discussions de l'époque, nous sommes surpris qu'il n'y ait pas eu une meilleure synergie avec Romande Energie et une fin sur le moment du dit chantier. Ceci nous aurait évité de nouveaux frais comme notamment une nouvelle installation du chantier ou encore de payer à double des frais « techniques et honoraires ».

Malgré tout, la commission est favorable à la finalisation de ce chantier mais aurait apprécié obtenir un bref historique de ce chantier, un aperçu des soucis rencontrés et la présentation d'un préavis complémentaire au préavis 10/2017.

DECISION : sur la seule partie financière, les membres de la Commission gestion-finances ne peuvent que vous recommander d'accepter le décide du préavis 06/2026, soit

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route de la Torneresse, secteur Four de Pérolles – Clos Ister.

- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 775'000.

- **de financer ce montant**
 - par une subvention sur la partie travaux à recevoir estimée à CHF 615'000.00
 - le solde estimé à CHF 160'000.00, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.

Commission gestion-finances
La rapportrice : Natacha Henchoz

L'Etivaz, le 16 avril 2026